

# TOUT COMPRENDRE SUR L'ACCES AU FONCIER

## Objectifs de la formation

Connaître les mécanismes, les acteurs, les aspects juridiques et tous les éléments nécessaires à mettre en place une démarche d'accès au foncier.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

Apports théoriques et échanges avec les stagiaires à partir de leur situations concrètes. Le statut du fermage, le contrôle des structures, les autorisations d'exploiter, la SAFER, les autres acteurs et leur rôle. Travail individuel et collectif pour mettre en place sa propre stratégie.

\* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

### Tarifs

Adhérent nous consulter €

Non adhérent nous consulter €

Non agricole nous consulter €

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA porteurs de projet : attestation de démarche d'installation

### Plus de renseignements

Dominique Peyre (responsable de stage)

adear01@orange.fr

ADDEAR de l'Ain

2 Bd Irène Joliot - Curie

01006 BOURG EN BRESSE

Tel. 04 74 45 25 59

Repas tiré du sac et partagé

## Dates, lieux et intervenants

**27 nov 2018**

09:30 - 17:30 (7hrs)

AGLCA

01000 Bourg en Bresse

Cléa Carmillet, formatrice et accompagnatrice ADDEAR 01

**04 déc 2018**

09:30 - 17:30 (7hrs)

AGLCA

01000 Bourg en Bresse

Delphine Gavend, juriste spécialisée en droit rural

**11 déc 2018**

09:30 - 17:30 (7hrs)

AGLCA

01000 Bourg en Bresse

Delphine Gavend, juriste spécialisée en droit rural

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))